Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 82 (1968)

Heft: 2-3

Rubrik: Internationale Chronik = Chronique internationale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Internationale Chronik — Chronique internationale

Le IIe Congrès international de vexillologie

Le congrès s'est tenu à Zurich et Rüschlikon du 1er au 3 septembre sous la présidence de M. Klaes *Sierksma*, président de la Stichting voor Banistiek en Heraldiek (Pays-Bas); M. Louis *Mühlemann*, président de la Société suisse de vexillologie, trésorier de l'Académie internationale d'héraldique, était secrétaire général (Suisse). Une douzaine de pays de trois continents étaient représentés par soixante-dix congressistes.

De nombreuses communications furent lues, accompagnées ou non par des projections et des films, en noir et en couleurs. Furent tout spécialement présentés des films sur les journées du drapeau en Suède (1916, 1930, 1940, 1951), l'histoire du drapeau et des armoiries du Canada, etc. J'ai eu moi-même le plaisir de lire l'exposé du président de l'Association française des études internationales de vexillologie, M. Georges *Pasch* : « Les drapeaux des cartes portulans; les cartes marines des Vesconte, 1320 », accompagné d'une planche coloriée. Je me souviens tout spécialement des textes de MM. *Sierksma* (« Bannistique et esthétique »), *Mühlemann* (« Geschichte und Politik im Spiegel der Staatschefsstandarten », « L'histoire et la politique révélées par les étendards des chefs d'Etat »), *Smith* (« The real and the ideal in vexillology »), *Barraclough* (« The flags in the Bayeux tapestry »), *Horstmann* (« Vor- und Frühgeschichte des europäischen Flaggenwesens »), *Harmignies* (« Histoire du drapeau du Congo »), *Kerkhoven* (« Reconstruction and restoration of Spanish and French colours in the Dutch Army museum at Leyden »), *Scheffer* (« Nach Mass bestellte schwedische Kreuzflaggen um die Mitte des 17. Jahrhunderts »), *Cambin* (« Drapeaux de communes tessinoises »), etc.

Je dois mentionner la visite, hélas sommaire, du Musée national suisse où nous fûmes accueillis par la municipalité de Zurich : on put cependant contempler à loisir de vieux drapeaux suisses et bourguignons, admirablement restaurés ainsi qu'un recueil d'aquarelles du XVIIe siècle montrant des drapeaux pris par les Suisses dans diverses guerres. Une visite à l'atelier de conservation et de restauration des drapeaux et uniformes du musée fut fort appréciée par les congressistes.

Le 2 septembre eut lieu une magnifique traversée ensoleillée du lac de Zurich dans toute sa longueur; le *nouveau pavillon de la Société suisse de vexillologie* flottait pour la première fois au vent, car on l'avait hissé sur le bateau. Tout le monde s'accordait pour le trouver fort beau. La petite ville de Rapperswil reçut ensuite les congressistes.

Le soir, la Société suisse de vexillologie donnait une réception dans le bel hôtel XVIIIe siècle de la corporation « A la mésange » qui fut celle des transporteurs de vin. Suivit un banquet officiel en présence du conseiller d'Etat chargé de la santé dans le canton de Zurich et du maître de la Guilde des héraldistes de Zurich. Les chansons suisses furent exécutées par un ensemble d'hommes en costume folklorique : ils eurent un beau succès. Les diverses délégations adressèrent des remerciements aux organisateurs.

Le 3 septembre, dans le cadre moderne de l'Institut Gottlieb Duttweiler à Rüschlikon, fut fondée la *Fédération internationale des associations de vexillologie*. Sur une prairie qui surplombait le lac de Zurich, les congressistes furent rassemblés autour d'un mât portant le *drapeau du congrès*, carré et inspiré de celui du canton de Zurich (« tranché » blanc et bleu, une sphère armillaire du même bleu dans le blanc et une fine croix alaisée blanche dans le bleu). Ce drapeau fut amené. Le petit garçon de notre ami Mühlemann envoya le *drapeau de la Fédération* alors qu'une fanfare sonnait un air grave et martial. C'est ainsi que monta dans le ciel pour la première fois le drapeau rectangulaire bleu outremer traversé d'un grand nœud horizontal jaune : c'est un nœud utilisé par les marins pour fixer fermement le pavillon à la drisse. Des applaudissements saluèrent enfin cet acte mémorable. Après un déjeuner pris en commun, l'après-midi fut consacrée à doter la Fédération de statuts. Ceux-ci furent adoptés par la douzaine de représentants des associations et institutions représentées.

La Fédération, qui a la personnalité juridique suisse, ne comportera que des associations, les isolés étant regroupés dans une association spéciale européenne. Le président de la Fédération est assisté d'un Conseil provisoire comportant au moins cinq membres rééligibles, mais ne pouvant être du même

pays. Voici les membres du conseil de la Fédération, élus par l'assemblée générale :

M. Louis Mühlemann, président de la FIAV (Suisse); conseillers, MM. Barraclough (Royaume-Uni), Danielsson (Suède), Harmignies (Belgique), Horstmann (Allemagne), Natta-Soleri (Italie), Pasch (France), Sierksma (Pays-Bas), Smith (Etats-Unis d'Amérique).

Diverses commissions furent aussi créées. Les langues de la Fédération seront avant tout l'anglais, l'allemand et le français. On pourra en ajouter d'autres.

Le prochain congrès aura lieu à Boston (Etats-Unis). Il mettra au point toutes les questions institutionnelles relatives à la FIAV et aux congrès internationaux de vexillologie. Le *recueil du IIe Congrès* sera tiré en offset à 150 exemplaires et il coûtera environ trente francs suisses.

Je termine en remerciant à nouveau les organisateurs du IIe Congrès. En tête M. Sierksma, polyglotte courtois et parfait président qui transmit à Rüschlikon le marteau symbolique de président de congrès à M. Mühlemann. Ce dernier s'est beaucoup fatigué à la tâche et grâce à son activité le congrès fut une réussite. Si l'on pense que M. Mühlemann a changé de situation durant la période de préparation du congrès, que cela l'a amené à changer de ville et donc à déménager, on ne peut que crier au prodige en voyant le résultat! Il était aussi devenu trésorier de l'A.I.H. et eut à préparer encore l'assemblée générale qui eut lieu à Zurich le 1er au soir... Divers organismes suisses, des institutions comme la Guilde des héraldistes de Zurich, ont aidé le secrétaire général. Je tiens à dire encore merci aux congressistes suisses qui tinrent à accepter les plus modestes besognes, facilitant ainsi la tâche de tous.

D'une belle tenue intellectuelle, lieu d'échange d'idées et d'informations, occasion de revoir de chers amis souvent très éloignés de votre lieu de résidence, le IIe Congrès aura bien mérité de la vexillologie.

Baron Hervé Pinoteau.

Österreich

Gemeindewappen

Am 19. April 1968 fand in Salzburg eine Expertenkonferenz zur Ausarbeitung von « Richtlinien für die Verleihung von Gemeindewappen » statt, bei der das Oesterreichische Staatsarchiv und die Landesarchive aller neun Bundesländer vertreten waren. Der Zweck dieser Richtlinien soll sein, eine Vereinheitlichung der Verleihungspraxis in den Bundesländern herbei zuführen und den Archivbeamten ein wirksames Hilfsmittel gegen das Verlangen heraldischer Unmöglichkeiten seitens der Gemeinden in die Hand zu geben. Die Formulierungen der im folgenden mitgeteilten Abschnitte aus den « Richtlinien » sind zum Teil als Kompromiss zwischen verschiedenen Ansichten von Konferenzteilnehmern zustandegekommen.

4. Das Gemeindewappen soll den Grundsätzen der Heraldik entsprechend gestaltet werden : *a)* einfach, klar und gut verkleinerungsfähig, mit möglichst wenigen Schildteilungen; *b)* nach den heraldischen Farbenregeln.

5. Für den Inhalt des Gemeindewappens können ganz oder teilweise herangezogen werden : *a)* der Name des Ortes (redendes Wappen); *b)* überlieferte Siegelbilder der Gemeinde, soweit sie Punkt 4 entsprechen; *c)* Kirchen- und Pfarrsiegel, möglichst auf die Symbole beschränkt; *d)* Wappen von Grundherrschaften und Familien, unter Wahrung etwa bestehender Rechte; *e)* Zunftzeichen und Symbole des Wirtschaftslebens; *f)* Geographische Lage.

6. Für die Gestaltung des Gemeindewappens sind unzulässig : *a)* das Bundsewappen und die Länderwappen; *b)* Landschaftsdarstellungen und Ortssilhouetten ; *c)* Buchstaben, Monogramme und Ziffern.

8. Die Farben der Gemeindefahne, soweit eine solche üblich ist, sollen von den Farben des Gemeindewappens abgeleitet werden.

H. J.-S.